



GMBA Essonne
WALTER ALLINIAL

membre indépendant de Walter France et d'Allinial Global International

AFNIC

1, rue Stephenson

78 180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



GMBA ESSONNE

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Parisienne
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Membre indépendant de WALTER FRANCE et d'Allinial Global International

Siège social : 6 boulevard Dubreuil - 91400 ORSAY
Téléphone : +33 (0)1 469 07 60 18 – Fax : +33(0)1 69 07 50 88
E-mail : orsay@gmba.fr

SARL au capital de 25 000 Euros - 402 685 747 RCS Evry
NAF 6920 Z - N° TVA : FR 47402685747

www.gmba-allinial.com

Member of
Allinial
GLOBAL®

SOMMAIRE

Comptes annuels

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 984 584	1 685 096	299 488	493 848
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 004 694	4 967 907	1 036 788	1 382 485
Immobilisations en cours	263 006		263 006	
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	58 467		58 467	58 467
TOTAL (I)	8 310 752	6 653 003	1 657 749	1 934 800
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	3 285 288	206 185	3 079 103	2 751 556
Autres	471 044		471 044	552 587
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	15 976 442		15 976 442	15 212 194
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 183 466		1 183 466	1 543 944
<i>Charges constatées d'avance</i>	905 745		905 745	1 052 914
TOTAL (II)	21 821 984	206 185	21 615 799	21 113 196
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	30 132 736	6 859 188	23 273 548	23 047 996

Bilan Passif

Bilan passif	Du 01/01/2018	Du 01/01/2017
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :	7 478 604	6 945 762
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	638 715	532 842
TOTAL (I)	8 117 319	7 478 604
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	85 824	228 024
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL (I bis)	8 203 143	7 706 628
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	192 208	175 127
Provisions pour charges		
TOTAL (II)	192 208	175 127
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 379 431	2 305 042
Dettes fiscales et sociales	2 924 567	2 968 837
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	291 835	3 739
Autres dettes	3 223 161	3 126 684
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	7 059 204	6 761 938
TOTAL (III)	14 878 197	15 166 240
Ecarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GENERAL PASSIF (I à IV)	23 273 548	23 047 996

Compte de résultat

Compte de résultat	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 001 568	5 129 677	17 131 245	16 554 955
Chiffre d'affaires Net	12 001 568	5 129 677	17 131 245	16 554 955
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			109 875	107 703
Reprises sur amortis. et provisions, transferts de charges				
Cotisations				9 620
Autres produits (hors cotisations)				
TOTAL (I)			17 241 121	16 672 278
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes			5 138 025	4 936 086
Impôts, taxes et versements assimilés			401 242	427 240
Salaires et traitements			4 708 898	4 601 636
Charges sociales			2 752 673	2 750 980
Dotations aux amortissements sur immobilisations			775 944	866 728
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			206 185	81 177
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 592 525	1 628 200
TOTAL (II)			15 575 493	15 292 049
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			1 665 629	1 380 230
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			93 632	96 679
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			93 632	96 679
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			93 632	96 679
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 759 261	1 476 909

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Produits Exceptionnels		
Sur opérations de gestion	2 192	339
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	142 201	294 919
TOTAL (VII)	144 393	295 258
Charges Exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	22 422	845
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	17 081	17 029
TOTAL (VIII)	39 503	17 873
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	104 890	277 384
Participations des salariés (IX)	382 631	373 070
Impôts sur les bénéfices (X)	842 804	848 381
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	17 479 146	17 064 215
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	16 840 431	16 531 373
BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	638 715	532 842

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Le bilan avant répartition des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, présente un total de 23.273.548 €uros.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 17.479.146 €uros, dégage un bénéfice de 638.715 €uros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

S O M M A I R E

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

II. INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

- ◆ Informations importantes
- ◆ Actif immobilisé
- ◆ Actif circulant
- ◆ Provisions pour risques et charges
- ◆ Dettes
- ◆ Crédit d'impôt Compétitivité Emploi
- ◆ Etat des immobilisations
- ◆ Etat des provisions
- ◆ Echancier des créances et des dettes
- ◆ Charges à payer et produits à recevoir

III. AUTRES INFORMATIONS

- ◆ Engagement Hors Bilan
- ◆ Honoraires Commissaire aux Comptes
- ◆ Rémunération du Président
- ◆ Valorisation des contributions gratuites et du bénévolat
- ◆ Convention ETAT - AFNIC

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, selon les hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement n'est intervenu dans les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels.

II. INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

♦ Informations importantes

En 2018, l'association bénéficie d'un crédit d'impôt recherche s'élevant à 102.829 euros et d'un crédit d'impôt mécénat s'élevant à 51.394 euros.

Un contrôle fiscal portant sur les exercices 2014 à 2016 a débuté au cours de l'exercice précédent, et s'est dénoué en 2018.

♦ Actifs immobilisés (cf tableaux joints)

Investissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 1 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

A la date de clôture, est appréciée, en considérant les informations internes et externes à disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'association pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Cette pratique qui résulte des textes fiscaux ne s'applique plus aux logiciels acquis depuis le 1er janvier 2017.

♦ Actif circulant (cf tableaux joints)

L'actif circulant s'élève à 21.615.799 euros et est entièrement à moins d'un an.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées selon la méthode suivante :

- Client en liquidation, en redressement judiciaire, ou dont le contrat est résilié pour défaut de paiement : provision égale à 100% de la créance,
- Client dont les factures de l'année N sont impayées au jour de la dernière relance en N: provision égale à 50% de la créance.

Les créances définitivement impayées suite à une ouverture et/ou une clôture de liquidation, sont comptabilisées en charges au poste " créances irrécouvrables".

♦ **Provisions pour risques et charges (cf tableau joint)**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

♦ **Dettes (cf tableaux joints)**

Les dettes s'élèvent à 14.878.197 euros et sont entièrement à moins d'un an.

Crédit d'impôt Compétitivité Emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 20.576 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE 2017, qui s'élevait à 27.134 euros, a été utilisé conformément à son objet.

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 959 263		39 485
TOTAL	1 959 263		39 485
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.			
Installations techniques, matériel et outillages			
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	1 165 666		19 030
Mat. de transport			
Mat. de bureau et info., mobilier	5 155 108		177 372
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			263 006
Avances et acomptes			
TOTAL	6 320 774		459 408
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	58 467		
TOTAL	58 467		
TOTAL GENERAL	8 338 504		498 893

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		14 164	1 984 584	
TOTAL		14 164	1 984 584	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const				
Installations techniques, matériel et outillages				
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			1 184 696	
Mat. de transport				
Mat. de bureau et info., mobilier		512 482	4 819 998	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			263 006	
Avances et acomptes				
TOTAL		512 482	6 267 701	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			58 467	
TOTAL			58 467	
TOTAL GENERAL		526 646	8 310 752	

Etat des amortissements

Cadre A				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'étab. et développement Autres postes d'immo. incorp.	1 465 415	233 845	14 164	1 685 096
TOTAL	1 465 415	233 845	14 164	1 685 096
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.				
Inst. techniques, mat. et outillage indust.				
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	581 763	99 749		681 512
Matériel de transport Mat. de bureau et informatique, mobilier Emballages récup. et divers	4 356 526	442 350	512 482	4 286 395
TOTAL	4 938 289	542 099	512 482	4 967 907
TOTAL GENERAL	6 403 704	775 944	526 646	6 653 003

Cadre B		Ventil. Mouvements provisions amortissements dérogatoires					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. A la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort. Fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort. Fiscal exceptionnel	
<i>Immobilisations incorporelles</i>							
Frais d'étab. et Autres postes				142 200			(142 200)
TOTAL				142 200			(142 200)
<i>Immobilisations corporelles</i>							
Terrains							
Constructions Constructions Inst. gales., Inst. techniques, Inst. gales., Matériel de Mat. de bureau, Emballages							
TOTAL				142 200			(142 200)
TOTAL GENERAL				142 200			(142 200)
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Cadre C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augmen t.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<i>Réglementées</i>				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	228 024		142 200	85 824
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	228 024		142 200	85 824
<i>Risques et charges</i>				
Provisions pour litiges	105 563			105 563
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	69 564	17 081		86 645
TOTAL	175 127	17 081		192 208

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<i>Dépréciations</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	81 177	206 185	81 177	206 185
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	81 177	206 185	81 177	206 185
TOTAL GENERAL	484 329	223 266	223 377	484 217
<i>Dont dotations et reprises : - d'exploitation</i>		206 185	81 177	
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>				
<i>Dont dotations et reprises : - exceptionnelles</i>		17 081	142 200	
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<i>De l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	58 467		58 467
<i>De l'actif circulant</i>			
Clients douteux ou litigieux	324 788	324 788	
Autres créances clients	2 960 500	2 960 500	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	89	89	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	(1923)	(1923)	
Impôts sur les bénéfices	195 737	195 737	
Taxe sur la valeur ajoutée	247 268	247 268	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	29 873	29 873	
Charges constatées d'avance	905 745	905 745	
TOTAL	4 720 543	4 662 076	58 467
<i>(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice</i>			
<i>(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice</i>			
<i>(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques</i>			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degre d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus d'1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des étabts de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 379 431	1 379 431		
Personnel et comptes rattachés	1 537 703	1 537 703		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	754 542	754 542		
Impôts sur les bénéfices	24 741	24 741		
Taxe sur la valeur ajoutée	486 330	486 330		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	121 251	121 251		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	291 835	291 835		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	3 223 161	3 223 161		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	7 059 204	7 059 204		
TOTAL	14 878 197	14 878 197		
<i>(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>				
<i>(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>				

Charges à payer (Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	517 925	678 613
Dettes fiscales et sociales	2 005 329	1 879 016
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 334	42 652
TOTAL	2 561 588	2 600 281

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	517 925	678 613
4081000000 Fournisseurs Fact. Non parvenues	281 398	198 603
4081500000 FFNP VDP	181 537	425 377
4081510000 FFNP CORE	54 990	54 633
Dettes fiscales et sociales	2 005 329	1 879 016
4281290000 Provisions PSO	233 005	234 570
4282000000 Dettes provisions pour CP	575 267	551 749
4284000000 Participation à verser	382 631	373 070
4286000000 Autres charges à payer	12 700	
4286100000 Personnel charges à payer CET	321 064	250 250
4286990000 Personnel Autres charges à payer		
4381190000 Provisions charges / PSO	116 503	117 285
4382000000 Charges sociales sur congés payés	287 634	275 874
4386000000 Autres charges à payer		
4386100000 Forfait social / participation Clot.	76 526	74 614
4386190000 Taxes diverses à payer		1 604
4386990000 Autres charges sociales à payer		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 334	42 652
4198000000 Avoir à établir	38 334	42 652
TOTAL	2 561 588	2 600 281

Produits à recevoir (Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	775 242	685 486
Autres créances	7 423	(533)
Valeurs mobilières de placement	6 198	2 608
Disponibilités		
TOTAL	788 863	687 561

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	775 242	685 486
4181000000 Clients factures à établir	775 242	684 296
4181500000 Factures à établir VDP		1 190
Autres créances	7 423	(533)
4098000000 Rabais remises ristour. à obtenir	9 346	
4387000000 Produits à recevoir	(1 923)	(533)
Valeurs mobilières de placement	6 198	2 608
5088000000 Intérêts à recevoir	6 198	2 608
Disponibilités		
TOTAL	788 863	687 561

III. AUTRES INFORMATIONS

♦ Engagements hors bilan

Indemnités de Départ à la Retraite (IDR):

Selon l'article L123-13 du Code de Commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux doit être indiqué dans l'annexe.

Les engagements de l'AFNIC en matière d'indemnité de départ à la retraite sont assurés par l'organisme d'assurance CMAV, une société du groupe Malakoff Mederic. Ce jour, le montant du fonds collectif s'élève à la somme de 254 029 euros.

Caution bancaire en remplacement du dépôt de garantie sur le loyer du siège de l'association sis 1 rue Stephenson - 78180 Montigny :

Conformément au bail, en date du 11 février 2013, l'AFNIC a consenti une caution bancaire, en remplacement du dépôt de garantie, représentant trois mois de loyer, soit la somme de 83 444 euros.

♦ Honoraires du Commissaire aux Comptes

Conformément à la réglementation du Code de commerce, le montant des honoraires, au titre du contrôle légal des comptes, inscrit en comptabilité, s'élève à 11 400 euros HT.

♦ Rémunération du Président

Conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'est versée au président de l'association.

Valorisation des gratuités et du bénévolat

Les valorisations de contributions volontaires qui présentent un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance. Ces contributions volontaires correspondent au bénévolat et aux gratuités dont a bénéficié l'Association.

Au titre de l'exercice 2018, il n'y a eu aucune mise à disposition gratuite ou participation de bénévoles au sein de l'association.

Les temps d'intervention des Membres du Conseil d'Administration de l'AFNIC ne sont pas rémunérés, la valorisation de ces interventions n'est pas calculée.

♦ Convention ETAT - AFNIC

Par arrêté ministériel, en date du 25 juin 2012, l'AFNIC a été désignée comme gestionnaire du domaine internet de premier niveau « .fr ».

Dans ce cadre, une convention entre l'Etat et l'AFNIC a été conclue, en date du 9 juillet 2012 pour un mandat de 5 ans. Dans un arrêté daté du 5 avril 2017 et publié au Journal Officiel de la République Française, le Secrétaire d'Etat chargé de l'industrie, du numérique et de l'innovation, désigne l'AFNIC en tant qu'Office d'enregistrement du .fr pour un nouveau mandat de 5 ans à compter du 25 juin 2017.

Cette convention prévoit notamment des obligations financières, dont le reversement d'une partie du résultat « .fr » au Fonds de Soutien au Développement de l'Internet (Fondation AFNIC) et la constitution d'une Réserve de Précaution.

Des notes méthodologiques ont été arrêtées par le conseil d'administration permettant de déterminer le résultat « .fr ».

Par ailleurs, suite à une procédure de rescrit fiscal, la direction de la législation fiscale a notifié à l'AFNIC qu'elle considérait que le reversement à la Fondation AFNIC n'était pas déductible fiscalement tant en matière d'impôt sur les sociétés que de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Ainsi, en fonction des éléments précités, le montant affecté à la Fondation AFNIC et le montant de la réserve de précaution comprise dans les autres réserves s'élèvent respectivement à :

<u>Périodes</u>	<u>Montant affecté à la Fondation AFNIC</u>	<u>Montant de la Réserve de Précaution comprise dans les autres réserves</u>
du 01/07/2012 au 31/12/2012 (1)	165 238 euros	18 360 euros
du 01/01/2013 au 31/12/2013 (2)	829 640 euros	92 182 euros
du 01/01/2014 au 31/12/2014 (3)	1 415 657 euros	157 295 euros
du 01/01/2015 au 31/12/2015 (4)	1 502 489 euros	166 943 euros
du 01/01/2016 au 31/12/2016 (5)	1 489 137 euros	165 459 euros
Du 01/01/2017 au 31/12/2017 (6)	1 594 895 euros	177 211 euros
Du 01/01/2018 au 31/12/2018 (7)	1 589 932 euros	176 659 euros
TOTAL	8 586 988 euros	954 109 euros

(1) décision de l'Assemblée Générale du 07 juin 2013 antérieure à la réponse au rescrit fiscal de la direction de la législation fiscale en date du 2 juin 2014.

(2) montant tenant compte des régularisations induites par la réponse de la direction de la législation fiscale au rescrit fiscal en date du 2 juin 2014.

(3) décision de l'Assemblée Générale du 12 juin 2015.

(4) décision de l'Assemblée Générale du 10 juin 2016.

(5) décision de l'Assemblée Générale du 9 juin 2017.

(6) décision de l'Assemblée Générale du 8 juin 2018.

(7) sous réserve de la décision de l'Assemblée générale.